ROUBAIX

ENTRE COPAINS

Dimanche soir, vers minuit, un peigneur Charles Gryaert, âgé de 37 ans, demeurant au hameau de la Martinoire, à Wattrelos, a déclaré aux agents du poste du Pont Morel, qu'il avait reçu un coup de bâton au front, porté par un de ses camarades, ouvrier à la société l'Avenir, rue Pellart, nommé Guillaume Barne.

Après avoir perdu beaucoup de sang, le blessé a voulu rejoindre son domicile.

Cette scène s'est passée rue de Tourcoing en sortant d'un estaminet où les deux adversaires avaient absorbé ensemble plusieurs consommations.

L'agresseur a pris la fuite ; une plainte a été déposée au commissariat du 5e arrondissement.

—o—

IVRESSE SCANDALEUSE

Procès-verbal a été dressé contre Henri Hornaux, 22 ans, apprêteur, demeurant due Rocroi, fort Loridan, 22, pour ivresse scandaleuse.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Léon Allart et Cie, un étaleur, Pierre Dupont, dix-neuf ans et demi, rue de la Gare, 71, a été blessé à l'index gauche, 20 jours de repos.

— Au peignage de Beaurepaire, un homme de peine, Desiré Collyn, 24 ans, demeurant Grande-Rue, cour du Pavillon-Chinois, 7, à Croix, a eu une entorse du pied gauche ; 15 jours de repos.

— Chez M. Albert Masurel, un bâcleur, Adolphe Moreau, treize ans et demi, rue de la Barbe-d'Or, 16, a été blessé à la main droite ; un mois de repos.

— Chez Léon Allart et Cie, un dégorgeur, Théophile Lombard, 20 ans, rue Desaix, 17, a été blessé au médius gauche ; 12 jours de repos.

— A la Voirie municipale, un bucheron, Jules Dendievel, 51 ans, demeurant à la Houzarde, à Wattrelos, a fait une chute en bas d'un arbre et s'est donné de multiples contusions ; 10 jours de repos.

—o—

IVRESSE ET OUTRAGES

Procès-verbal pour ivresse et outrages aux agents Franchomme et Hysman, a été dressé à Paul Logé, âgé de 28 ans, peintre en bâtiment, demeurant rue de la Paix, cour Deboosere, 2.

Cet individu causait du scandale dimanche à midi dans cette cour, et il a injurié les agents qui l'invitaient à rentrer chez lui.

—o—

UN MENDIANT PROFESSIONNEL

Lundi matin, vers dix heures, un professionnel de la mendicité, Libert Léon, âgé de 59 ans, demeurant rue de Babylone, 11, a été surpris en flagrant délit de mendicité place d'Audenaerde, et mis en état d'arrestation.

Cet individu détient probablement le record des condamnations du genre, car il a déjà subi 54 condamnations pour mendicité.

—:-:—

DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Bonnaric, directeur départemental de l'Enseignement primaire a accompagné M. Durand, inspecteur général dans sa visite hier à Roubaix.

M. Durand s'est rendu le matin à l'Institut Sévigné et l'après-midi à l'Institut Turgot.

M. Durand a manifesté sa satisfaction des résultats recueillis dans nos excellentes écoles primaires supérieures et il a félicité Mlle Galzandat, M. Gernez et leurs distingués collaborateurs et collaboratrices de l'excellence de leur enseignement.

—o—

Bris de vitres

Dimanche soir, vers minuit, un groupe de sept à huit jeunes gens après avoir eu une discussion avec des consommateurs à l'estaminet Ernest Omez, rue de Tourcoing, 162, ont brisé plusieurs carreaux de vitres.

—o—

La « Roubaisienne » à Dunkerque

Invitée par le Comité des Fêtes de Dunkerque, La Roubaisienne apportera son concours aux Fêtes Gymniques qui ont lieu à Dunkerque le dimanche 3 juillet.

Parmi les principales productions La Roubaisienne a été désignée pour exécuter ces audacieuses et belles pyramides qui furent remarquées au concours d'Arras et dernièrement encore aux Fêtes Laïques. Comme toujours nos gymnastes feront, nous l'espérons l'admiration du public.

Théâtres et Concerts

CYRANO DE BERGERAC A ROUBAIX

Parmi les plus grands succès du théâtre moderne se place « Cyrano de Bergerac ».

Cette pièce, que le Théâtre municipal de la Gaîté vient de reprendre dernièrement, a conservé le don merveilleux d'attirer la foule. Plus de 700 représentations n'ont pas épuisé son succès à Paris ; aussi sommes-nous certains que le public apprendra avec plaisir qu'une représentation du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand sera donnée le samedi 2 juillet, à l'Hippodrome.

L'impresario de cette tournée est M. Henry Hertz. Ce nom nous dispensera de commentaires sur la valeur de la troupe qu'il nous amènera. Impresario habituel des Coquelin, — seul concessionnaire du droit de représentation de « Cyrano de Bergerac » dans le monde entier, M. Henry Hertz a choisi le seul acteur pouvant, après le grand Coquelin, interpréter le rôle de « Cyrano », et c'est M. Jean Daragon qui, le 2 juillet, personnifiera chez nous l'admirable héros de la magnifique pièce d'Edmond Rostand.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

5e SECTION : LE PILE

Les adhérents du P. O. S. R. à la 5e section : Le Pile, sont instamment priés de se rendre à la réunion extraordinaire de la section qui aura lieu le mardi 28 juin, à huit heures précises du soir, au siège chez le citoyen Ch De Coek, rue Pierre-de-Roubaix, 83 bis.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux ; 2. *Réception* des nouveaux adhérents ; 3. Elections cantonales ; 4. Questions diverses.

4e SECTION : MAIRIE. — Les adhérents de la section sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 28 juin prochain, à sept heures et demie précises du soir, au siège, chez le citoyen Louis Carrette, estaminet du « Chapeau-Vert », rue Decrême, 157.

Ordre du jour : Les élections cantonales, choix des candidats des cantons Est et Ouest.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX au 27 juin 1904

Naissances. — Albert Grienche, rue d'Alger, cour Catteau, 2. — Albert Mercier, rue Dampierre, cour Orange, 11. — Raymond Hennart, rue Blanchemaille, cour Joye, 8. — César Mannie, rue et cour Jacquard, 5. — Mélanie Duponcheel, rue des Anges, cour Dégremont, 3. — Gilberte Beel, rue Newton, 18.— Renée Broquet, rue du Trichon, 42. — Emile Bonduel, rue Barbe-d'Or, cour Carpentier, 2.— Raymonde Guillemet, rue Blanchemaille — Eugène Maillet, rue Decrême, cour Debaisieux, 8. — Pauline Gérondal, rue de la Rondelle, 13 bis.

Décès. — Louise Decarpentry, 28 ans, ménagère, rue d'Estaing, cour Rousselle, 4. — François Dufermont, 28 ans, apprêteur, rue Beaumarchais, cour Gérard, 3. — Antoinette Desmettre, 3 mois, rue du Gros-Saule, 13. — Jean-Baptiste Carrette, 85 ans, rue de Condé prolongée, 51. — Gustave Verbrugge, 1 an 4 mois, rue d'Arcole, cour Voreux, 5. — Louis Falez, 28 ans, journalier, rue Bernard, cour Bernard-Spriet, 12. — Frédéricque Laurier, 83 ans, rue St-Jean, 52. — Julie Desmet, 73 ans, ménagère, rue d'Alma, cour Wattel, 41.

TOURCOING

LA GREVE DE CHEZ DUJARDIN

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Roubaix, le 27 juin 1904.

» Monsieur le Rédacteur,

» Nous avons recours à votre obligeance habituelle pour l'insertion de la lettre suivante :

« A propos de la grève de l'imprimerie Dujardin, à Tourcoing.

» M. Dujardin a la manie de vouloir faire insérer sa prose dans les journaux locaux. Nous tenons à lui déclarer que nous ne pouvons continuellement lui répondre, sans risquer de nous répéter. Mais une dernière fois, nous voulons déclarer que les ouvriers de M. Dujardin SONT ET RESTERONT EN GREVE **jusqu'à ce qu'il ait signé la convention** soumise par les représentants des syndicats de Lille, Roubaix (convention qu'ils ont acceptée verbalement).

» Sous prétexte que ses ouvriers sont venus chercher leurs outils, ce patron déclare que la grève est terminée et que, puisque ses ouvriers ont déserté sa maison, il n'y a plus de grève !!

» Comment peut-il y avoir grève sans que les ouvriers quittent leur atelier ?

» Du reste, les explications embarrassées de M. Dujardin prouvent surabondamment que la cause qu'il veut défendre est bien mauvaise, car il s'est montré d'une intransigeance irréductible. Ce fut d'abord la question du contremaître ; cette question disparue, il éprouve le besoin d'avertir ses ouvriers, le mardi, à deux heures et à trois heures de l'après-midi, que s'ils ne sont pas rentrés **à une heure et demie,** le même jour, il ne les considère plus comme faisant partie de son personnel ! Comment veut-il que ses ouvriers rentrent à une heure et demie, en les avertissant à trois heures, c'est-à-dire une heure et demie après l'heure qu'il fixe ! Ceci se passe de commentaires.

» Donc, ne voulant pas inonder les journaux de nos écrits, nous déclarons à M. Dujardin que nous ne lui répondrons plus.

» Les Syndicats des Typographes » de Lille et Roubaix. »

—o—

LA GREVE DES MAÇONS

Une détente s'est produite hier matin. Les manœuvres de maçons ont repris le travail aux anciennes conditions. La rentrée est presque générale sur les chantiers Masquilier.

— Par contre, lundi matin, 24 manœuvres de chez Desodt-Her, rue Saint-Roch, se sont mis en grève, en réclamant 30 centimes de l'heure au lieu de 27.

—o—

UN SUICIDE

Un nommé Jean-Baptiste Dubar, 64 ans, bobineur, rue d'Elbeuf, 25, a été trouvé pendu dans sa chambre, hier matin.

Marié et père de sept enfants dont deux sont mariés, Dubar ne trouvait plus de travail, en raison de son grand âge.

L'inaction à laquelle il était réduit depuis trois mois le rendait sombre et dégoûté de la vie. A différentes reprises, il avait manifesté son intention de se suicider.

—o—

UNE FETE REPUBLICAINE

La section de la « Solidarité Républicaine » de la Croix-Rouge offrait, dimanche soir, un punch à ses adhérents, pour fêter le succès remporté au 1er mai par la liste d'alliance radicale-socialiste.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait : MM. Victor Flament, adjoint au maire ; Vanoverschelde, Delphin Dumortier et Coppin, conseillers municipaux, etc.

Plusieurs discours nettement républicains ont été prononcés et ont recueilli l'approbation unanime.

A l'issue de la réunion et avant de passer à l'heure des chansons, il a été décidé d'envoyer au ministère Combes le télégramme suivant :

« La première section de la « Solidarité Républicaine », réunie en un punch pour fêter le succès remporté par la liste radicale-socialiste à l'élection du 1er mai, adresse à M. Combes et à ses collaborateurs ses vives félicitations pour l'œuvre de laïcisation qu'ils mènent si vigoureusement et les assure de tout son dévouement.

» Le président, DEBORGHER. »

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Au tissage Bayard-Parent, un homme de peine, Jules Desvenain, 34 ans, rue d'Alexandrie, 24, s'est fait des contusions au genou droit ; 4 semaines d'incapacité de travail.

— Dans la filature Flipo fils aîné, une bâcleuse, Jeanne Selosse, 14 ans, demeurant à Wattrelos, route du Mont-à-Leux, s'est fait une piqûre au pouce gauche ; 8 jours d'incapacité de travail.

— A la filature Duvillier frères, un paqueteur, Henri Callewaert, 27 ans, rue des Trois-Pierres, maisons Mulliez, à Wattrelos, s'est blessé au côté droit ; quelques jours d'incapacité de travail.

—o—

LES DONS AUX GREVISTES

Nouvelle nomenclature de dons aux grévistes : Les ouvriers de chaudronnerie en fer (Roubaix), 5 fr. — *Offert* par les gagnants de la tombola de la Boulangerie Ouvrière, 10 fr. — Quête faite à l'issue du banquet chez Pieron, 6 fr. 05. — Mme Delplanque Eugénie, 1 couvre-lit, 15 fr. — Portrait du citoyen Henri Carrette, ex-maire de Roubaix, offert par Cristory. — Quête faite après une chanson, 1 fr. 70. — Quête faite au Petit Menin, combat de pinson, 4 fr. — Quête faite chez Bourgois, 1 fr. 20. — Anonyme, 0.50. — M. Vanoverschelde, conseiller municipal, 4 bouteilles de vin. — Vandenabelle, 1 coq de 9 livres, valeur 15 fr. — Lampol Henri, 1 panier de salade. — Quête faite chez Paul Delanche, 1 fr. 80. — Quête faite chez Vermeck, 6 fr. 15. — Syndicat de la filature, 100 fr.

—o—

Concert public

La Fanfare du Point-Central et la Chorale l'Avenir Lyrique exécuteront le jeudi 30 juin 1904, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande Place, les morceaux suivants :

Fanfare du Point-Central. — 1. Marche militaire (Meister). — 2. Les Danaïdes, ouverture (Paix).

Chorale l'Avenir Lyrique. — 3. L'adieu des pêcheurs (Saintis). — 4. Le lever (Jourel).

Fanfare du Point-Central.— 5. L'oubliée, grande valse (Strauss). — 6. Faust, grande fantaisie sur l'opéra (Gounod).

Informations et Communications diverses

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé lundi matin aux Halles : pêches, 270 kilos ; tomates, 180 kilos ; blettes, 110 kilos ; fraises, 35 kilos ; beurre, 20 kilos, endives, 200 ; abricots, 20 kilos.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 27 juin 1904

Naissances.— Delbarre André, rue Jeanne-d'Arc 82. — Nuyten Madeleine, rue Nationale, 122. — Godimus Raymonde, rue du Soudan, 3. — Hanicot Blanche, rue du Jura, 15. — Semal Irène, rue de Mouvaux, 44.

Décès. — Dervaux Elisa, 59 ans, rue de Brest, 26. — Comeyne Aline, 5 ans, rue Lamartine, 39. — Vuylsteke Amélie, 77 ans, rue du Général-Souham, 1. — Scampe Maurice, agent de police, 36 ans, rue Nationale, 122. — Morel Fidéline, 49 ans, rue des Bonnets, 57. — Meunier Guillaume, 68 ans, rue Winoc-Chocqueel, 92 bis.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

IVRESSE. — Le garde Spriet a dressé un procès-verbal à la charge de Vanrenst Jean-Baptiste, 28 ans, demeurant rue de Bouvines, 105, pour ivresse et tapage rue de Lille.

LANNOY

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La réunion des commissions municipales qui devait avoir lieu hier soir à la mairie a été reportée à mardi prochain 5 juillet, à 7 heures et demie du soir.

COMMISSION DES EAUX. — La commission des eaux se réunira lundi 4 juillet, à 3 heures du soir à la mairie pour l'étude de l'établissement des eaux. M. Gabriel Girard, ingénieur, assistera à la réunion.

ÉTAT-CIVIL. — Du 27 juin. — *Naissance.* — Eulalie Beaumont, rue Chapelle-Madame.

HEM

LE FESTIVAL DE DIMANCHE, favorisé par le beau temps, a obtenu beaucoup de succès. Dès deux heures, plusieurs milliers de promeneurs affluent dans la commune. La plupart des maisons étaient pavoisées, et beaucoup d'habitants ont illuminé dans la soirée. Des fausses portes artistiquement ornées et portant cette inscription : « Honneur aux étrangers », avaient été dressées dans toutes les rues par où les sociétés devaient passer. Cinquante-quatre sociétés de la région ont pris part à la fête.

De une heure à deux heures et demie, a eu lieu, à la Mairie, la réception par la municipalité de ces sociétés ; M. Delcroix fait gracieusement les honneurs de sa commune aux étrangers. Les vins d'honneur leur ont été offerts et les sociétés se sont rendues aussitôt au hameau des Trois-Baudets, où se faisait la formation du cortège.

Après avoir été passé en revue par la commission des fêtes, vers cinq heures, le cortège s'est mis en marche vers la place où devait se faire la dislocation. Le défilé s'est fait par le pavé du Petit-Lannoy et la Grande-Route où se pressaient les curieux qui formaient deux haies. Sur tout le parcours, les musiques jouaient de joyeux pas redoublés, tandis que les chorales chantaient des chœurs entraînants.

Le cortège est arrivé sur la Place vers six heures. La commission, le maire en tête, s'était placée sur le perron de la mairie pour assister au défilé qui a duré une demi-heure.

Les sociétés se sont ensuite dirigées par groupes vers les divers quartiers de la commune pour donner leurs auditions. Quatre kiosques avaient été érigés à cet effet, à la Place, à la Barrière, au Petit-Lannoy et à l'Hempenpont ; les exécutions ont commencé vers six heures. Durant toute la soirée, la plus grande animation n'a cessé de régner. Les illuminations ont été magnifiques.

Félicitons de tout cœur M. Delcroix, maire, de la réussite de cette brillante fête.

CONTRAVENTION. — Le garde Lescouffe a dressé une contravention au jeune Louis Plateaux, âgé de 11 ans, demeurant à Lannoy pour avoir traversé un champ ensemencé appartenant à un cultivateur d'Hem.

WATTRELOS

VOL. — Hooghe Victor, tisserand, demeurant à Wattrelos, hameau de la Boutillerie a porté plainte que, dans la nuit du 20 juin, on lui a dérobé sa montre en argent d'une valeur de 40 fr.

La police recherche l'auteur du vol.

DUCASSE.— Le Comité des commerçants pour la ducasse du Laboureur s'est réuni jeudi dernier chez M. Désiré Hoste, sous la présidence de M. Bohé. La ducasse est définitivement fixée aux allumoirs.

POULE ABANDONNEE. — Le 24 juin les préposés des douanes Bareil et Descamps, de la caserne du Touquet ont trouvé près de la Vieille-Place en face du cabaret « A la Cantine », une poule qui avait été abandonnée par des inconnus qui avaient pris la fuite à la vue des douaniers. Une enquête est ouverte pour savoir si cette poule n'a pas été volée.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier nouveau parfum

LILLE

Les cambriolages

RUE DE TOURNAI

Madame veuve Didnot qui habite au numéro 12 de la rue de Tournai, rentrait chez elle dimanche vers neuf heures, après avoir passé l'après-midi chez des parents. Dans l'escalier, elle croisa deux individus correctement vêtus, qui s'effacèrent très poliment sur son passage. Les locataires sont si nombreux dans la maison que Mme Didnot n'attacha aucune importance à cette rencontre inattendue.

Arrivée au palier de son appartement, elle trouva ouvertes toutes grandes les portes de ses chambres. Aucune ne portait de traces d'effraction.

Mme Didnot, au comble de la surprise, s'aperçut que ses armoires avaient été fouillées. Le linge épars dans la chambre témoignait du passage des cambrioleurs qui avaient tout bouleversé. Le tiroir dans lequel Mme Didnot serrait ses économies avait été fracturé à l'aide de pesées très fortes dont le bois portait la trace. Cinq cents francs en or qui s'y trouvaient avaient disparu.

Les cambrioleurs avaient emporté également deux parapluies de valeur et laissé par contre une pince en fer tordue et de longs ciseaux cassés.

Deux autres chambres situées sur le même palier, et dont l'entretien est confié à la vieille dame, ont été également visitées par les malandrins qui, n'y ayant rien trouvé à leur convenance les ont laissées intactes non sans les avoir consciencieusement fouillées.

Mme Didnot, atterrée, se barricada chez elle et, hier matin, vers neuf heures, se rendit au commissariat du 3e arrondissement, où elle déposa une plainte.

M. Lecomte a immédiatement ouvert une enquête.

RUE DU BUISSON

Un cambriolage de même nature que le précédent, a eu pour théâtre l'habitation de M. Blairvacque, maraicher, 40, rue du Buisson.

Sachant sans doute que les époux Blairvacque se rendent aux Halles Centrales tous les matins, vers deux heures, c'est après cette heure que nos escarpes se sont mis à exercer tranquillement leur coupable industrie, qui a consisté, en l'occurrence, dans la soustraction d'une somme de 400 à 500 fr., enfermée dans une armoire située au rez-de-chaussée de la maison.

M. Chauvin, commissaire du 9e arrondissement, chargé de l'enquête, a fait procéder lundi à l'arrestation de deux individus chez lesquels on a trouvé deux fouets que M. Blairvacque a reconnus comme sa propriété.

—o—

TENTATIVE DE SUICIDE

M. Foucart, commissaire du 4e arrondissement, s'est rendu hier à l'hôpital Saint-Sauveur, auprès de Mme Lambert, dont nous avons raconté la dramatique tentative de suicide dans notre numéro de lundi.

Mme Lambert, dont l'état est satisfaisant, a renouvelé et précisé les déclarations qu'elle avait faites la veille. Elle s'est bien jetée volontairement par la fenêtre. L'hypothèse que son mari l'aurait précipitée dans un moment de surexcitation doit donc être définitivement écartée.

—o—

BRUTALITE POLICIERE

Depuis quelques jours déjà deux chanteurs des rues munis : l'un d'une mandoline, l'autre d'une guitare, profitent des cours instants de répit que leur laisse la police locale, pour exercer dans nos carrefours leur vagabonde profession.

Lundi soir, vers 8 heures et demie, nos troubadours s'étaient arrêtés à l'angle des rues des Tanneurs et du Sec-Arembault, lorsque des agents survinrent et leur donnèrent la chasse.

Un journalier, nommé A... D..., qui faisait partie de l'auditoire des musiciens houspillés, trouva intempestive cette intervention de la police et en manifesta son mécontentement en s'écriant : « On ferait bien mieux d'arrêter les cambrioleurs et de laisser tranquilles des gens qui ne font de mal à personne ! »

A ces mots, — qui n'avaient pourtant rien de subversif, — le sous-brigadier portant le numéro 25, se jeta sur D... et requit un de ses subordonnés pour le conduire au poste.

Chemin faisant, le brigadier se livrait sur son prisonnier à des voies de fait d'une brutalité révoltante qui provoquaient l'indignation du public.

Arrivé à proximité du poste, ces mauvais traitements redoublèrent, et le sous-brigadier numéro 25, bourra littéralement de coups de pied et de poing sa malheureuse victime qui ne montrait d'ailleurs aucune velléité de se défendre autrement qu'en demandant grâce à son persécuteur.

Il est juste d'ajouter que pas un des agents présents au poste n'a pris part à cet odieux « passage à tabac » qui ne prit fin que lorsque M. Parisot de Sainte-Marie, commissaire de permanence, survenant fort heureusement, fit immédiatement relaxer le pauvre D....

...Et cet honnête citoyen, coupable seulement d'avoir manifesté librement(?) son opinion, s'enfuit à toutes jambes, encore heureux sans doute d'en être quitte à si bon compte !!!

MARCELS.

—o—

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi, un commencement d'incendie s'est déclaré 89, rue Emile Zola, à l'estaminet Basquin, situé à l'angle de la rue Blanche.

Dans les combles de cet immeuble, occupés par M. Walkervoorde, marchand d'os, un tas de chiffons et de vieux sacs s'est enflammé vers une heure et quart.

A une heure et demie, les pompes à vapeur de la caserne Malus et des postes de Fives et de Saint-Maurice étaient sur les lieux, mais elles n'eurent pas à fonctionner, quelques seaux d'eau ayant eu raison de l'incendie.

On évalue le dégât à une quinzaine de francs.

—o—

AU CERCLE CATHOLIQUE St-LOUIS

Dimanche soir, vers sept heures, des jeunes gens du cercle Saint-Louis, rue du Marché, s'exerçaient dans le stand qui fait partie des attractions de cet établissement, au maniement des armes à feu.

Un membre de la Fanfare du Sud, très inexpérimenté et qui tenait une carabine pour la première fois, prit sur la table une arme très lourde, de 6 millimètres, chargée d'une cartouche à balle conique.

Le coup partit soudain sans qu'il y prit garde et la balle vint atteindre dans le dos, M. Lucien Blauwaert, âgé de 25 ans, au moment où il changeait un carton.

M. Blauwaert se sentant blessé, demanda à s'asseoir, tandis que ses camarades s'empressaient autour de lui et le déshabillaient.

MM. les docteurs Sockel et Dubar, mandés en toute hâte, vinrent examiner le blessé et tentèrent vainement l'extraction de la balle qui était allée se loger dans les intestins.

M. Blauwaert a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur. Son état est grave.

—o—

TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE

Hier, vers onze heures, M. Bourliez Louis, maçon, 44, rue de Turenne, âgé de 45 ans, était occupé à la réfection de la façade d'une maison de la rue des Postes, lorsque tout à coup, par suite d'un faux mouvement il tomba de l'échafaudage sur lequel il travaillait.

Relevé par des passants, Bourliez fut conduit dans un estaminet en transporté ensuite en voiture d'ambulance à l'hôpital de la Charité.

Dans sa chute, il s'était fracturé la rotule et fait de nombreuses plaies à la tête.

—o—

ABUS DE CONFIANCE

Richard Bury, 21 ans, garçon boucher, sujet belge, a été arrêté pour abus de confiance de 60 francs au préjudice de son patron, M. Hubert, 34, rue des Bouchers.

—o—

L'ECOLE DE NATATION

Nous recevons la réclamation suivante dont nous nous faisons volontiers l'écho :

«Monsieur le Rédacteur en chef,

» N'ayant pas le moyen de nous offrir des bains à 50 centimes, et éprouvant néanmoins le besoin de nous baigner, nous sommes très désagréablement surpris que l'école de natation ne soit pas, comme les années précédentes, ouverte au public.

» Nous nous demandons s'il n'entre pas dans les intentions de la nouvelle municipalité de nous faire attendre pour nous en donner l'accès, que les bassins soient transformés en champ de patinage.

» Veuillez agréer, etc...

» **Un groupe de nageurs lillois.** »

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WEZ-MACQUART

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Dimanche, à onze heures, un gamin revenant de la course pédestre d'Armentières, eut l'idée de monter derrière un automobile appartenant à un Roubaisien, portant le numéro 160-D.D., qui passait à Wez-Macquart.

Le gamin, posant la main sur l'épaule du chauffeur, celui-ci, en se retournant brusquement, fit virer sa voiture qui s'engagea sur le trottoir, renversant un cycliste, M. Dekeyne, demeurant à Fives-Lille, rue Pierre-Legrand, et Mlle Marie Desbonnet, servante à Prémesques.

Le cycliste fut relevé avec des blessures assez sérieuses aux jambes ; après avoir reçu les premiers soins, il fut ramené à son domicile par le propriétaire de l'auto.

Mlle Marie Desbonnet n'a que des égratignures sans aucun caractère de gravité, mais sa robe était en pièces ; quant à la bicyclette, elle fut réduite en miettes.

Il est heureux qu'il n'y ait pas eu plus de victimes, car à ce moment il y avait foule sur le lieu de l'accident.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

GRAVELINES

LUGUBRE TROUVAILLE

Mercredi dernier, un garçonnet de sept ans et demi, le jeune Valentin Louis, disparaissait. Ses parents, qui conduisent une bélandre, firent opérer des recherches qui demeurèrent sans résultat.

Dimanche après-midi, comme une bélandre venait de passer, le remous de l'eau fit remonter un cadavre. C'était celui du jeune enfant. On l'a enterré hier après-midi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

VILLERS-AU-TERTRE

VOLE. — Un chaufourneur de Villers-au-Tertre, M. Louis Mercier, a été victime d'un vol de vingt francs. On soupçonne une jeune fille de la commune d'être l'auteur de ce vol. La gendarmerie n'a pas encore établi sa culpabilité néanmoins.

ANICHE

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Une série d'accidents s'est produite ces jours derniers dans différents établissements industriels de la ville. Le nommé Cagnon Ollivier, âgé de 15 ans, chargeur de pierres, est tombé en allant charger des pierres, et s'est fracturé le bras gauche. La docteur Caffeau a prescrit un mois de repos.

— Charles Dessery, de Wasnes-au-Bac, homme de garde, a buté contre une plaque tournante en allant chercher un tombereau et s'est luxé le pied droit. Vingt jours de repos.

— Dufour Pierre, de Marquette, âgé de 17 ans, a été fortement coupé à la main droite par un canon qui s'est brisé. Le docteur Caffeau craint une incapacité partielle et permanente de l'annulaire et du petit doigt. Il a prescrit cinq semaines de chômage.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

Grave Accident

Un accident qui aurait pu faire plusieurs victimes est arrivé samedi soir à Caudry.

Depuis le matin, trois ouvriers chaudronniers que l'on avait fait venir dans ce but, étaient occupés à réparer le pont du chemin de fer, près de la gare de Caudry.

Dans la soirée, vers six heures, une machine en manœuvre vint à passer à l'endroit où travaillaient les ouvriers. Le mécanicien, n'avait, paraît-il, pas été averti que l'on réparait la voie et n'aurait par conséquent pas sifflé. Toujours est-il que les ouvriers ne s'aperçurent de l'arrivée de la machine que lorsqu'elle fut presque sur eux. Pourtant deux purent se garer à temps, mais le troisième, M. Désiré Facon, 34 ans, chaudronnier à Ronchin, près Lille, fut tamponné.

Le blessé porte plusieurs plaies à la tête, une blessure au côté et se plaint de douleurs internes.

Transporté chez M. Lemaire, aubergiste, près de la Gare, la victime de cet accident a été soignée par le docteur Vaille, en attendant que l'on puisse la reconduire à Ronchin.

BANYULS APERITIF AU QUINQUINA **TRILLES**

LE SEUL RECOMMANDE PAR MM. LES MEDECINS

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Epiceries et chez tous les Entrepositaires

EXIGER L'ETIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

PAS-DE-CALAIS

BARLIN

Terrible éboulement

Un terrible éboulement s'est produit samedi soir, vers sept heures, à Barlin, à la fosse numéro 5 des mines de Nœux.

Une vingtaine d'ouvriers travaillaient dans une veine où ils arrachaient le charbon à coups de pic, quand un formidable craquement se fit entendre ; une partie du toit se détachait.

Les mineurs se sauvèrent et parvinrent à se réfugier dans une veine voisine. Seul, Alexandre Lefebvre, 29 ans, resta en arrière.

Voyant le danger, il se laissa glisser d'une hauteur de sept mètres ; il n'eut pas le temps ou la force de se relever pour fuir et fut enseveli sous un amoncellement de blocs de charbon.

Ses camarades tentèrent vainement de le dégager ; ils durent l'abandonner pour ne pas être recouverts eux-mêmes.

C'est seulement dimanche matin, vers dix heures, que le corps du malheureux Lefebvre a pu être dégagé. La victime était mariée et père de deux enfants.

MEURCHIN

Tentative de meurtre

Dominies Sapetti, 35 ans, et Barthélémy Conterio, 31 ans, sujets italiens, en remontant de la fosse numéro 3 des mines de Meurchin, vendredi soir, vers neuf heures et demie, burent un verre à l'estaminet Druelle, près de la fosse, puis sortirent. En route, Conterio s'arrêta, tandis que Sapetti continuait sa route.

Quelques minutes plus tard, ce dernier, arrivé près d'un petit aqueduc, entendit quelqu'un venir à une allure rapide derrière lui.

Croyant que c'était Conterio qui le rejoignait, il ne s'inquiéta pas, mais tout à coup il se sentit frapper de coups de couteau dans le dos.

Quel est l'auteur de cette tentative criminelle ? Sapetti n'a vu personne. Conterio bientôt s'approcha et porta secours à son camarade qui présente trois petites plaies superficielles et une quatrième pénétrante dans le dos.

L'état du blessé est grave.

La gendarmerie, au cours de son enquête, a découvert sur les lieux où la scène s'est produite, des traces de vêtement à côtes fines. Conterio portait, à ce moment, un vêtement de ce genre. Un couteau dont il s'était servi le matin pour manger dans le fond de la mine, n'a pas été retrouvé. Devant ces preuves, Conterio a été mis en état d'arrestation.

CAMPAGNE-WARDRECQUES

UN MEURTRE

Dans la nuit de dimanche à lundi, un meurtre a été commis à Campagne-lez-Wardrecques.

Le sieur Jules-Henri Blaret, ouvrier, âgé de 26 ans, a été tué d'un coup de couteau porté au cœur.

Un nommé Charles Huyghes, ouvrier briquetier, né à Passchendaile (Belgique), est inculpé d'être l'auteur de ce meurtre.

Il a été mis en état d'arrestation et écroué à la maison d'arrêt de Saint-Omer.

BOIRY-SAINTE-RICTRUDE

INCENDIE. — Hier, vers dix heures du soir le feu s'est déclaré à une meule de foin et une meule de fagots se trouvant établies à proximité du village de Boiry-Ste-Rictrude et appartenant à M. Demoncheaux, cultivateur. Les dégâts ne sont pas encore évalués et ne sont couverts par aucune assurance.

On croit que la malveillance n'est pas étrangère à ce méfait.

Le " Journal Officiel "

AVOUE

Est nommé avoué près le tribunal de première instance de Dunkerque, M. Maire, en remplacement de M. Volboudt.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

COURSES DE CHEVAUX

A BETHUNE

Les engagements suivants ont été reçus pour les courses qui auront lieu le 3 juillet 1904 :

1re COURSE. — Prix du gouvernement. — Trot monté. — Brise-Tout à M. Labbez ; Blingel à M. Tacquez : Béthune à M. L. Tacquez ; Tulipe à M. de Wazières.

2e COURSE. — Prix de la Société Sport. — Trot monté. — Gauloise à M. de Wazières ; Belle de jour à M. Costenobel ; Brise-Tout à M. Labbez ; Blingel à M. L. Tacquet ; Berthenlaire à M. Serref.

3e COURSE. — Prix du Conseil général. — Trot monté. — Talisman à M. de Wazières ; Arques à M. Costenebel ; Alyette à M. L. Tacquet ; Béthune à M. L. Tacquet ; Saint-Druon à M. Eugène Sauvage.

4e COURSE. — Prix de la Ville de Béthune. — Trot attelé. Internationale. — Alyette à M. L. Tacquet ; Acajou à M. Serry ; Artiste à M. H. Lefebvre ; Colinette à M. Dubos ; Urrague à M. Carculle ; Garnement à M. de Wazières ; Alerte à M. de Wazières.

COURSE PLATE. — Prix du Chemin de fer du Nord. — Rivoli à M. J.-C. Rouher ; Benzevillette à M. G. de Rosenlecker ; Démosthène à M. J. C. Hill-Mohégan à M. Martin.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE DE 2e SERIE. — Yatzou à M. A. d'Anzac, lieutenant 6e chasseurs ; Anthémise à M. de Vassogne lieutenant 6e chasseurs ; Naïade à M. Hauchecorne, lieutenant 19e chasseurs ; Eglantine VII à M. Simonard, lieutenant 19e chasseurs ; Chocolat ex-Héros, à M. Lecroart lieutenant 14e dragons ; Djanadiana à M. de l'Escale lieutenant 14e dragons ; Der Freischut à M. Tramey lieutenant 21e dragons ; Miss Kette à M. Niel, lieutenant 14e dragons ; Manille à M. de Bellegarde, lieutenant, 12e dragons ; Phébus à M. Deleyer, lieutenant, 19e chasseurs ; Regina à M. J. de Rochementeix, sous-lieutenant, 8e hussards ; Consuela, à M. Bourdais, capitaine d'artillerie ; La Suippe à M. de Montarnal, lieutenant, 19e chasseurs ; Allié à M. Gouin, s.-lieutenant, 2e hussards ; Ourvari à M. le lieutenant Bossut à Reims ; Pernemetz à M. le lieutenant Bossut à Reims.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE DE 3e SERIE. — Gévaudan à M. Bartier, s.-o. 21e dragons ; Gravure à M. Rétaux, s.-o. 21e dragons ; Ivette à M. Denis, s.-o. 21e dragons ; O'Brien à M. Comtat, s.-o. 19e chasseurs ; Red Nut, à M. Caen s.-o. 19e chasseurs ; Prisonnier à M. Sarges, s.-o. 19e chasseurs ; Désespoir à M. Duvivier, s.-o. 21e dragons ; Hallebarde à M. Duvivier s.-o. 21e dragons ; Papillotte à M. Repailée, s.-o. 21e dragons ; Cléopâtre à M. de Cossette, s.-o. 21e dragons ; Maquis à M. Vanderlynden, s.o. 19e chasseurs ; Cherry Yart à M. Lecucq, s.-o. 21e dragons ; Demeure à M. Bruyère, s.-o. 21e dragons.

REGATES

Voici la liste des régates annoncées pour 1904 :

JUILLET. — 3. Bayonne, Société nautique *(r. i.)*. — 3. Croisset-les-Rouen. — 3. Nogent-Lagny, Canoë simple, 30 kilomètres. — 3. Menton, C. N. Nice *(r.r.)*. — 3. Namur, R. C. N. S. M. — 3. Abbeville, Sport nautique *(r. i.)*. — 3 ou 10, Dinant, Club nautique *(r. i.)*. — 5, 6, 7, Henley. 10. Calais, Société nautique *r. i.)*. — 10 Cognac Rowing-Club *(r. i.)* — 10. Mâcon, Régates Mâconnaises *(r. i.)*. — 10. Match Challenge Jarnac Cognac. — 14. Toulouse, Emulation nautique *(r. i.)*. — 14. Tours. Société nautique, *(r. i.)*. — 14, Caen, Société nautique *(r. i.)*. — 17. Boulogne, Boulogne-Club *(r. i.)* — 17. Dieppe, Club nautique. — 17 Vichy, Aviron vichyssois *(r. i.)* — 17. Neuilly-le-Perreux, Canoë double, (4 kilomètres). — 17. Nice, Club nautique, championnat de la Méditerranée *(r. r.)*. — 17. Lucerne, comité des régates internationales *(r. i.)* — 17-18. Bruxelles, U. N. B. *(r. i.)* — 24, Meulan-les-Mureaux, S. N. Dasse-Seine *(r. n.)* — 24. Valenciennes, Sport nautique *(r. i.)* — 24, Strasbourg, championnats d'Alsace-Lorraine. — 30, Bayonne, société nautique *(r. i.)* — 31, Match à 8 de couple, Encouragement et Basse-Seine. — 31. Abbeville, championnat du Nord (seniors). — 31, Championnat de Belgique, en skiff et épreuves éliminatoires (ou 7 août). — 31, Villevert-Neuville, championnat de la F. Lyonnaise et du Sud-Est.

AOUT. — 6-7. Courbevoie-Asnières, championnat de la F. Parisienne (le 6 en couple ; le 7, en pointe). — 7. Dunkerque, Sporting dunkerquois *(r. i.)* — 7. Pontoise, S. N. Oise *(r. g.)*. — 7. Rouen, régates rouennaises *(r. i.)*. — 14. Courbevoie-Asnières, championnats de France, F.F. et C. R. I. Paris *(r. n.)*. — 15. Thorenc, C. Naut. de Nice *(r. e.)*. — 15. Courbevoie-Asnières, championnats d'Europe, F. française et C. R. I. Paris *(r. i.)* et courses intercalaires remplaçant les internationales de Paris. — 21. S. N. de la Marne, Grand Prix international. — 21 Paris. Match Paris-Francfort (éliminatoires parisiennes). — 28. Boulogne, championnat du Nord (juniors). Boulogne. Emulation Nautique *(r. i.)*.

SEPTEMBRE. — 4. Francfort, match Paris-Francfort. — 4. Nice, championnat en yole de mer organisé par le C. N. de Nice. — 4. La Varenne, C. S. de la M. *(r. i.)*. — 11. Neuilly-Bry, coupe de Paris. — 18. Courbevoie-Asnières, 42e championnat de la Seine.

LE VELO

A CAUDRY

La course cycliste, organisée par l'Union cycliste de Caudry sur le parcours Caudry-Estrées et retour (70 kilomètres) a eu lieu dimanche dernier 26 juin.

Cette épreuve qui fut courue par un temps superbe, a obtenu un plein succès.

Le départ avait lieu à la limite du gravier, sur la route de Caudry à Audencourt. Le contrôle d'arrivée était placé au même endroit.

Il était exactement 3 heures 34' lorsque le starter donna le signal du départ aux 16 concurrents, qui avaient répondu à l'appel de leurs noms, sur les 20 engagés, que comptait la course.

Le 1er est arrivé à 5 heures 40' 30", c'est Deloffre le jeune champion caudrésien ; puis viennent ensuite : 2. Basquin Louis à 5 h. 51' 10" ; 3. Aimé Verchain ; 4. Ego ; 5. Lambine de Beauvois ; 6. Lefebvre ; 7. Basquin Léon ; 8. Hainaut ; 9. Fiquez ; 10. Bracq Fernand ; 11e Moreau.

Diverses chutes sans gravité se sont produites pendant le parcours. Un des coureurs Henri Plez de Caudry, a été légèrement blessé, en entrant en collision avec un autre coureur Bricout qui fut blessé également.

A SALOME

La « Pédale Saloméenne » organise pour le dimanche 10 juillet, à 2 heures et demie précises, une grande course vélocipédique régionale : Salomé à Estaires deux fois la route, soit 60 kilomètres environ, toutes grandes routes plates.

230 francs de prix en espèces et 25 diplômes seront offerts à cette course.

COURSE PEDESTRE

A BILLY-MONTIGNY

Résultats de la course pédestre qui a eu lieu le 26 juin :

Le premier prix a été remporté par M. Paulas Maurice, soldat au 43e qui a couvert les 3 kilomètres en 9 minutes 39 secondes.

2e prix Lecerf Alfred d'Oignies 10' 19". 3e prix Couillard de Lille, 10' 19" ; 4e ex-æquo, Petit Victor d'Oignies, Delraut Arthur de Billy, Richard de Billy, 10' 44" ; 7e Dupuis Gustin, de Billy, 10' 45" ; 8e Guizon Adolphe de Billy, 10' 49" ; 9e Cœuillet de Billy, 10' 53 ; 10e Sauvage Arthur de Billy, 10' 54".

JEU DE BALLE

A VALENCIENNES

Voici les résultats des dernières luttes de jeu de balle au tambourin.

Valenciennes-Raviart l'emporte sur Anzin-Duhem 8 à 6. Bleuse-Borne-Morival contre Duhem gagne par 8 à 5. Enfin, Raviart définit par 10 contre 8 à Morival.

JEUX DIVERS

A LILLE

Concours de bac, bouchon, crapaud. — Ces concours organisés par l'Association des Anciens Elèves des Ecoles laïques de Saint-Sauveur, les 24 et 31 juillet 1904, obtiennent par leur originalité, grand succès parmi les amateurs de ces différends jeux.

La modeste mise de cinquante centimes permettant de participer et de gagner à ces trois concours et les nombreux lots offerts par les notabilités et les commerçants de Lille et des environs engagent à contribuer à cette œuvre de solidarité dont le bénéfice revient directement aux enfants studieux et nécessiteux fréquentant les Ecoles du quartier Saint-Sauveur.

A FOUQUIERES-LEZ-LENS

Jeu de Billons. — Delsart Henri, débitant près de la cité du Transvaal, informe les amateurs de billons, qu'il fera jouer dimanche 3 juillet, à 4 heures de l'après-midi, une belle biche comme 1er prix ; un lapin et une surprise seront joués gratis, par pelotons de quatre joueurs. La mise sera fixée parmi les joueurs qui prendront part au jeu.